

Procès verbal
De la réunion du 8 septembre 2003-09-10
17h14
SECMV

Étaient présent-e-s : Sandra Margolis
Martin Trahan
Anick Martel
Philippe Plourde

Étaient absentes : Marie-Hélène Brosseau

1- Preasidium

Martin sera secrétaire et, Martin et Sandra présideront car ils sont les seuls présents et ils en sont venus à un consensus.

2- Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour fût adopté par Martin et Sandra et adopté par tous, donc à l'unanimité.

- | | |
|----------------------|----------------------|
| 1-Preasidium | 7-Locaux |
| 2-Ordre du jour | 8-Contrats |
| 3-Démission de Julie | 9-Signataire |
| 4-Improvisation | 10-Maëlle |
| 5-Party | 11-A.G |
| 6-Exécutif | 12-Proposition Anick |
| | 13-Subventions |
| | 14-Varia |

3- Julie démissionne, on assume et accepte. Elle préfère faire pousser le gazon dans l'école. À l'unanimité, nous t'aimons Julie.

4- Impro : Fred remet les dates pour ses équipes intra-collégiales. Il aura besoin d'utiliser le café étudiant. Nous acceptons de leur accorder le café les 8 et 22 octobre et le 12 novembre. Impro veut des chandails, le SECMV va payer à condition d'un dépôt de 50 \$ par joueur qui lui sera remis lorsqu'il remettra le chandail à la fin de la saison.

- 5- Party :** Sandra s'occupe de la bouffe
Anick, Philippe et Anipier s'occupe de la bière (Boréal). Le show aura lieu en face de la cafétéria et s'il pleut, il y aura un chapiteau. Gilles Bolduc des loisirs MTL Nord va rappeler pour la clôture que nous lui avons demandée. Demander un permis spécial de parking pour les musiciens et pour la technique. Il faut donc rencontrer Francine Duquette.
- 6- Exécutif :** Réunion avec les gens qui étaient intéressés à faire partie de l'exécutif. Souper Au Vivre le jeudi 11 septembre au 4434 St-Dominique. !0\$ par personne. Anick se charge d'appeler les futurs membres.
- 7- Signataire :** Mercredi Martin Trahan va passer à la Caisse Populaire (Lacordaire-Léger) pour devenir signataire à la place de Jade. Besoin de la Résolution du C.A et du Procès Verbal. Proposé par Sandra et adopté à l'unanimité.
- 8- Locaux :** Demander constamment à Francine Duquette pour le local E019.1 si on pourrait le partager avec elle car certains de nos comités n'ont pas encore de local.
- 9- Contrats :** Sandra a signé le contrat pour le show qui aura lieu au Medley. Ce sera un moyen d'auto-financement pour les comités. 200 Billets à vendre, si on ne les vend pas, on remet les billets non-vendus aux gens concernés et on ne sera pas facturé.
- 10-Maëlle :**Anick nous fait un compte rendu de ce que Maëlle a fait comme travail pour le café étudiant : génial, Go Girl!
- 11-Postes Café Étudiant :** Anick propose (Annexe 1) lu par Martin et Sandra. Martin accepte la proposition. Sandra prendra le temps de discuter de quelques points avec Anick et nous prendrons une décision au prochain C.A.

12-A.G Proposition de faire le prochaine A.G. le 24 septembre de 12h à 14h au café étudiant. Sandra présidera la rencontre et Martin l'assistera dans sa prestation avec Marie-Hélène.

13-Subventions : Dates de tombées 10 octobre (Budget)

Réunion le 22 septembre où les comités proposeront un budget

8 octobre, réunion du comité alternatif, vote les budgets avant de les passer en C.A.

1 octobre, date de tombée pour les comités (budget)

14-Varia : rien

15- Fin de la réunion

Sandra propose la levée de la réunion et Martin donne son approbation.

Il est à ce moment 19h12.

Martin Trahan Sandra Margolis Philippe Plourde Anick Martel